

DEMANDE D'ACCUEIL DE PROFESSIONNELS

Nom, prénom et fonction du demandeur :



Nom, prénom et fonction de la personne à accueillir :

Objet de la venue du professionnel :

Accueil sollicité pris sur les crédits de réception de l'établissement :

- Date/...../....., repas au :
 - self (restauration scolaire)
 - self APR
 - restaurant d'initiation (RI)
 - restaurant d'application (RA)

Le demandeur se charge de vérifier la capacité d'accueil des restaurants et de réaliser les réservations.

- Le professionnel accueilli bénéficie de la gratuité du repas (hors boisson), les personnels de l'établissement « accompagnants » doivent régler leur repas au tarif en vigueur à l'exception du restaurant d'application pour lequel un tarif spécifique de 8 € a été voté en conseil d'Administration sur autorisation du chef d'établissement.

En cas de repas au RA, nom et prénom de l'accompagnant sollicitant l'application du tarif spécifique de 8 € :

-
-

Décision du chef d'établissement

Accord

Refus

A Morlaàs le/...../.....
Le Provisieur

D. MARSAULT